



PROGRAMME DE FORMATION Filière Professionnelle Santé/Social

Préparation à la sélection des formations AIDES-SOIGNANTS & AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (Formation continue)

ORGANISME : Centre de Formation Bourgogne Franche-Comté (CFB)

15 Impasse des Saint Martin – 25000 Besançon

Tél : 03.81.47.92.92 / Fax : 03.81.47.92.70 / E-mail : cfp.besancon@mfr.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 432 500 004 25 auprès du préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Code NAF : 8559A

SIRET : 30677271600024

PUBLIC CONCERNE :

Tous publics (sortie de scolarité, salariés, demandeurs d'emploi)

Être âgé de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation. Pas de limite d'âge maximum au public en formation continue. *Prise en compte des situations de handicap (réfèrent handicap).*

Les candidats doivent être à jour de leur vaccination et ne doivent pas être atteints d'une affection d'ordre psychologique ou physique, incompatible avec les professions. Public en spécialisation ou reconversion professionnelle et en formation initiale

Effectif : de 10 à 20 participants

PREREQUIS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Aucune condition de diplôme n'est requise (niveau fin de 3^{ème})

Conditions d'entrée

Satisfaire aux tests de positionnement :

- Tests écrits pour vérifier les connaissances du secteur, les savoirs de base,
- Entretien oral pour repérer, sur dossier de candidature, les acquis des formations antérieures et du parcours professionnel éventuel
- Une expérience dans le domaine du service à la personne est un plus (AS)
- Une expérience dans le domaine de la petite enfance est un plus (AP)
- Avoir de l'intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne (AS/AP)
- Avoir de l'intérêt pour le domaine de la petite enfance (0 à 6 ans) – (AP)
- Savoirs nécessaires : niveau 3^{ème} minimum, connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
- Savoirs être nécessaires : maturité, sens de l'organisation, adaptabilité, dynamisme, bonne élocution et aisance relationnelle, patience, sens de l'observation, goût pour le travail d'équipe, habileté manuelle et créativité (AP)

Pour les candidats en FOAD : nécessité d'une bonne maîtrise de l'outil informatique

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

NATURE DE L'ACTION CONCOURANT AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES :

L'action envisagée entre dans les catégories prévues à l'article L 6313-1 du code du travail à savoir :

- ☒ Action de formation
- ☐ Bilan de compétences
- ☐ Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- ☐ Actions de formation par apprentissage

PRESENTATION GENERALE :

Les métiers des services à la personne et la santé sont porteurs et recrutent massivement des personnels qualifiés.

Parmi le personnel de santé, l'**aide-soignant** est sans doute le plus proche des personnes hospitalisées. Il assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil. Patience, compréhension et sens du contact sont des qualités indispensables. Mais il faut aussi de la force pour aider les malades impotents à se déplacer ou à changer de position

L'**auxiliaire de puériculture** accompagne les apprentissages des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'à 3 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. A la maternité il donne les soins d'hygiène aux nouveau-nés et en halte-garderie il assure les activités éducatives. En crèche, il change les petits, les nourrit, les éveille par diverses activités (jeux, chansons, dessins...), leur apprend à marcher et à parler. Ses responsabilités sont grandes, il ne s'agit pas seulement d'aimer les enfants, il faut aussi les aider à grandir.

L'auxiliaire de puériculture doit faire preuve de rigueur, d'imagination et d'esprit d'initiative.

OBJECTIFS :

- Connaître les différents contextes d'intervention
- Acquérir les connaissances basiques permettant d'exprimer son intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne
- Développer ses capacités relationnelles, d'observation et d'adaptation
- Être capable de raconter et analyser avec cohérence une situation vécue ou son projet professionnel
- Être capable d'exprimer ses motivations
- Être capable de mettre en avant ses capacités et ses compétences

FINALITE DE LA FORMATION :

- Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- Permettre l'entrée en formation qualifiante au sein des Instituts de Formation d'Aides-Soignants / Auxiliaires de Puériculture
- Favoriser le développement et l'adaptation des compétences et des connaissances du métier
- Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels

CONTENU DE LA FORMATION :

Le contenu s'appuie sur les modalités de recrutement des instituts de formations du diplôme d'état d'aide-soignant / d'auxiliaire de puériculture

Période de formation théorique en centre : 9 semaines à raison de 2 jours par semaine (120 heures)

Module 1 : Rédiger le dossier 80 heures

- ✓ **Culture professionnelle** : secteur sanitaire et social, le métier et sa formation, les structures et ses publics, l'éthique et la déontologie, le droit des usagers
- ✓ **Savoirs de base** : français, mathématiques
- ✓ **Parler de soi** : mon parcours, mes motivations, CV et lettre de motivation
- ✓ **Document manuscrit** : projet professionnel ou situation professionnelle
- ✓ **Accompagnement au stage**

Module 2 : Soutenir son dossier 40 heures

- ✓ **Principes de communication**
- ✓ **Parler de son parcours, valoriser ses compétences et présenter ses motivations**
- ✓ **Entraînements à la soutenance**

Période de formation pratique en milieu professionnel (alternée avec la formation théorique) : 6 semaines (210 heures)

- ✓ Suivi personnalisé assuré par la responsable de formation
- ✓ Rédaction d'un projet et d'un rapport de stage
- ✓ Visite de stage

MODALITE PEDAGOGIQUES :

Modalités :

- Stage pratique alterné en milieu professionnel, avec suivi et accompagnement individualisé (visite de stage, évaluation par le tuteur, plans d'études)
- Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (plans d'études, retour d'expérience avec mises en commun et analyse de sa pratique, livret d'alternance)
- Apport du groupe à partir de ses expériences / analyse des pratiques
- Apport théorique du formateur (document ou prise de note / schéma ou diaporama / logiciel d'exercices à distance)
- Entraînements oraux pour soutenir son dossier
- Libre accès informatique
- Travaux dirigés, travaux personnels, travaux de groupes
- Mises en situation
- Recherches documentaires
- Formation à distance possible sous conditions (FOAD)

Supports pédagogiques :

- Cours didactiques et animés avec des supports variés : supports « papier », vidéos, documents professionnels, Travaux Dirigés, exercices corrigés, etc.
- Plateaux techniques : entretien des locaux, soins de l'enfant
- Plateforme collective d'apprentissage en ligne avec mise en libre-service de données/ consignes de travail pour les candidats en formation continue /apprentissage. Individualisation des données et système de discussion/ échange en ligne pour les candidats en FOAD. (Classroom, Skype...)

COMPETENCES / CAPACITES PROFESSIONNELLES VISEES :

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute, d'ouverture d'esprit, à entrer en relation avec une personne et à communiquer, à collaborer et à travailler en équipe
- Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
- Maîtrise du français et du langage écrit et oral
- Pratiquer les outils numériques
- Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION :

Formation non certifiante et non diplômante

DUREE :

- En centre : 120 heures sur 15 semaines
Rythme hebdomadaire : cours : 2 jours (mercredi – jeudi) / semaine, soit de 11 à 15 heures de cours
- En entreprise / FEST : 6 semaines à 35 heures, soit 210 heures
- En FOAD : le temps de travail personnel est significativement le même qu'en formation continue et les obligations de stage restent les mêmes

Le parcours peut être aménagé suite au positionnement initial (avant entrée en formation) ou pour s'adapter à un statut professionnel (si le candidat a un emploi annexe) ou enfin pour s'adapter à une situation de handicap

DATES :

Session de concours : **2020-2021**

Dates : Du **9 décembre 2020** au **1^{er} avril 2021** (4 mois de formation)

Durée : 9 semaines au CFB et 6 semaines en stage

Rythme hebdomadaire : 2 jours / semaine

Horaires : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Un calendrier détaillé est fourni à chaque participant

LIEU DE L'ACTION :

CFB - 15 impasse des Saint-Martin - 25000 Besançon ou FOAD

COUT PAR PARTICIPANT : (net de taxe) le CFB n'est pas assujetti à la TVA

Frais d'inscription : 100,00 €

Frais de formation :	
en financement personnel	1 230 € l'année
en plan formation employeur	1 230 € pris en charge par l'employeur/ OPCO (gratuit pour l'apprenant si l'employeur ou l'OPCO finance à 100 %)
en financement par Pôle Emploi (si accord de cet organisme)	1 230 € si prise en charge à 100 % gratuit pour l'apprenant. En cas de prise en charge partielle, le candidat devra régler le solde.

RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT :

Christelle RAFFIN : CAFERUIS - DE Educateur Spécialisé - Certificat moniteur formations alternées - habilitation par la DRJSCS pour accompagner des VAE

Contact : **03.81.47.92.92** cfp.besancon@mfr.asso.fr www.cfbfc.fr

Personnel référent pour la prise en compte des candidats avec reconnaissance de handicap : Aurore GILLOT

FORMATEURS, INTERVENANTS :

Profil des formateurs permanents :

- CAFERUIS, Diplôme d'État Educateur Spécialisé, Certificat moniteur formations alternées
- BTS Assistant de Direction, Licence Pro Formateur en Milieu Professionnel
- Maîtrise Électronique Électrotechnique Automatique, Licence Ingénierie Électrique, BTS Électronique, Formateur SST

Intervenants :

- Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé, Master Recherche Santé Publique et Environnement, BTS Diététique

SUIVI DE L'ACTION :

- Le responsable de l'action assure le lien entre l'apprenant et son maître de stage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et fin de session
- Suivi de l'assiduité : feuille d'émargement des stagiaires en formation et en stage
- Suivi du projet de stage : entretien individuel / visite de stage
- Retour aux financeurs de l'action de l'assiduité en centre et des résultats de sélection

ÉVALUATION DE L'ACTION :

- Acquisition de compétences : 2 concours blancs
- Une attestation de fin de formation reprenant le niveau d'acquisition de compétences est remise à chaque stagiaire,
- Bilan écrit individuel de mi-parcours et final,
- Enquête sur le devenir des stagiaires réalisée de 3 à 6 mois puis 1 an après sortie
- Evaluation de la satisfaction des financeurs de la formation (si autre que le stagiaire) en fin d'action
- Taux de réussite aux sélections : 86% en 2020 (6 admis pour 7 candidats présentés aux concours)

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Poursuite d'études en Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture